

**Annexe A: Les responsabilités du Comité de gestion mixte concernant les évaluations
environnementales de sites**

R- Responsable, I- Informer, S- Soutenir, *- à la demande de la PN, D- Directeur/Directrice

SAC: Services aux Autochtones Canada

PN: Première Nation

CGM: Comité de gestion mixte

CR: Centre de ressources pour la gestion des terres des Premières Nations

EES de phase I	Responsabilités		SAC	PN	CR
	1	Élaborer un énoncé des travaux (EDT) de l'EES de phase I fondé sur l'échantillon ci-joint	R	R	S*
	2	Prendre part à toutes les discussions du CGM, à la demande de la Première Nation	I	D	S*
	3	Finaliser un énoncé des travaux de l'EES de phase I avec les membres du CGM	R	R(D)	S*
	4	Proposer des candidats potentiels pour les postes d'évaluateurs	R	R(D)	S*
	5	Diffuser un appel à propositions	I	R	I*
	6	Recevoir les propositions et les distribuer aux membres du CGM	I	R	I*
	7	Participer au processus d'examen des propositions et à la sélection d'un évaluateur, examiner les projets de rapports et toute autre question technique, le cas échéant, liée à la réalisation et à l'achèvement de l'EES de phase I	R	R(D)	S*
	8	Agir en tant que point de contact entre les évaluateurs et le CGM	I	R	I*
	9	Accélérer l'obtention du financement pour l'EES de phase I par les mécanismes de financement de son ministère	R	I	
	10	Recevoir le financement de l'EES de phase I de la part de SAC et déboursier ces fonds pour payer les coûts des projets approuvés	I	R(D)	I*
	11	Donner à la Première Nation et à l'évaluateur l'accès à tous les documents en sa possession concernant l'état environnemental des terres de la réserve de la Première Nation et aider l'évaluateur, si nécessaire, à obtenir les documents détenus par d'autres ministères fédéraux	R	I	I*
	12	Fournir un soutien technique, sur demande, à la Première Nation en ce qui concerne la réalisation des activités associées à l'EES de phase I	S*	D	S*
	13	Examiner et commenter les documents provisoires	R	R(D)	S*
14	Approuver le rapport final de l'EES de phase I	R	R(D)	I	